

“JE VEUX DIRE”

Francis Jacques

“La licorne regarda Alice rêveusement, et dit: parle, enfant”.

Lewis Carroll

On connaît les préférences du théoricien pour un modèle de la langue affranchi de la tutelle du concept de communication. Stratégiquement, dans une optique d'automatisation, les générativistes dédoublent volontiers la notion d'interprétation.

§ Interpréter, c'est d'abord une démarche qui relève de la grammaire, visant le sens intrinsèque (“linguistique”) associé à une phrase. Et cette première notion d'interprétation dite sémantique, est alors neutre du point de vue de la distinction entre l'émetteur et le récepteur, entre celui qui “veut dire” et celui qui comprend.

§ Interpréter, c'est aussi comprendre, mais la compréhension relève de l'étude psycho-linguistique de la performance. On soutient alors que les éléments nouveaux apportés par le contexte viennent s'ajouter à ceux déterminés par la compétence du sujet, et ne sont compris que par rapport à ceux-ci. C'est l'image d'une progression simple et graduelle de ce qui est donné à comprendre à l'auditeur s'il veut appréhender ce que *veut dire* le locuteur. On maîtriserait peu à peu la portée des éléments déictiques, celle des indicateurs de force illocutoire, tout ce que le locuteur avait l'intention de donner à entendre. Tel est le schéma directionnel bien connu de la communication linguistique : au locuteur appartient de produire une séquence sémiotique, au récepteur la charge de la comprendre, les règles de production du sens et les règles de compréhension étant tenues pour différentes.

Il ne s'agit nullement de mettre en cause l'utilité de la décision métathéorique qui rend possible ce type de théorie grammaticale, mais son exactitude ainsi que son aptitude à rendre compte de certains faits de langue importants. Qu'il me soit permis de rouvrir le débat entre deux options meta-théoriques sur le langage, les paradigmes chomskyen et wittgensteinien, en proposant de comprendre le langage par le discours et celui-ci par la communication. C'est là prendre le parti *pragmatique*.

Le premier pas fut accompli par les linguistes de l'énonciation, en particulier E. Benveniste. Le second est encore hésitant. On ne va pas volontiers jusqu'à définir la dimension pragmatique dans son universalité, i.e. comme le conditionnement de la communication dans la langue elle-même. On l'abandonne aux circonstances empiriques qui intéressent une psycho-sociologie. On ne va pas jusqu'à concevoir que les conditions pragmatiques qui rendent possible a priori la communication par un système de signes ont une incidence à la fois sur la pertinence et sur le sens des fragments linguistiques du discours.

Le point de vue pragmatique oscille parmi les commentateurs entre un excès d'honneur (C. S. Peirce : The basis for all Linguistics) et un excès d'indignité ("La poubelle pragmatique" dont parle Bar-Hillel). On connaît l'extrême sensibilité des sciences humaines au modèle théorique retenu : il en va très exactement de ce qui comptera comme faits de langue. A retenir un modèle interactionnel du discours, comment serons-nous conduits à appréhender le phénomène langagier ?

Dans une théorie qui se figure le langage comme employé essentiellement à la libre expression des idées du sujet linguistique (Chomsky), je soutiens que trois distinctions sont étroitement solidaires. Entre :

- 1) compétence et performance linguistiques;
- 2) théorie grammaticale et étude du contexte;
- 3) vouloir dire et comprendre.

Toutes ensemble elles relèvent d'une présupposition philosophique très typée que Wittgenstein (1) n'a cessé de diagnostiquer, à laquelle nous sommes, à vrai dire, extrêmement habitués.

Mais une crise de la théorie peut donner lieu à un retour à la description. C'est la distinction principielle entre vouloir dire et comprendre que je vais contester : en vérité, les partenaires de la

communication linguistique signifient dans le moment qu'ils comprennent et comprennent dans le moment qu'ils signifient. A décrire l'application de concepts psychologiques comme "vouloir dire" et "comprendre", on s'aperçoit qu'il ne faut pas donner une importance exagérée au processus mental par lequel le sens serait respectivement produit et appréhendé. Demandons-nous plutôt selon quels jeux de langage nous les utilisons, quelles sont les transactions effectives auxquelles nous nous livrons avec eux dans un contexte réel d'utilisation. Bref, la description que nous avons tentée naguère pour "comprendre" (2), nous allons l'éprouver directement pour "vouloir dire". Avec un enjeu fort clair : traquer l'expressivisme dans son repère linguistique "je veux dire".

I. "J'ai dans l'esprit que..."

Généralement celui qui parle prétend être celui qui *dit* ? Il y a incontestablement des cas où l'individu a l'air de s'exprimer directement et uniquement en son nom personnel, au point de revendiquer, semble-t-il, la responsabilité de l'énonciation. Sont-ce là des contre-exemples qui remettraient en cause la structure dialogique de l'énonciation ? Inversement, si l'on applique le principe dialogique à toute énonciation, devons-nous renoncer pour autant à l'originalité des individus, à la valeur expressive de leurs propos ? Bref, il nous reste à comprendre comment l'originalité de parole est possible, si l'on admet un paradigme communicationnel.

Originalité dit autre chose qu'identité personnelle. "Mais enfin, cher, demandait Gide, vous ne vous sentez jamais singulier ?". Prenons au sérieux la remarque. Quelqu'un peut avoir de bonnes raisons pour dire les choses qu'il dit. On entend couramment tenir un certain nombre de propos par quoi le sujet parlant semble se donner comme l'auteur du dire. Par exemple :

— Vous ne me ferez pas dire ce que je ne veux pas dire !

Les autres l'entendent bien de cette oreille. Ainsi Lisavéta Prokofievna commente l'attitude du Prince dans *L'Idiot* : "Très probablement ses paroles n'exprimaient-elles pas toujours ce qu'il aurait voulu dire" (3)

Même à l'intérieur d'une structure de dialogue, il arrive au sujet parlant de déclarer explicitement : "je veux dire...", ou de manière péremptoire, "et moi je dis que...", soulignant la force

illocutoire de son propos. Le sujet parlant ne dit pas seulement ce qu'il pense, il pense également ce qu'il dit. Ce qui revient à prendre la responsabilité du propos tenu, à indiquer qu'il parle sérieusement et que la signification de l'énoncé est bien ce qu'il a voulu dire. Dans une philosophie de la représentation, il est courant et facile de décrire cette expérience comme une recherche d'adéquation du langage à la pensée propre, entre ce qu'on dit et ce qu'on a dans l'esprit. Mais, dans la perspective qui est la nôtre, il nous faut décrire tout autrement la situation discursive, si nous voulons que tournent au profit du principe dialogique les faits mêmes qui paraissent l'ébranler.

Que "je veux dire" signifie "j'ai dans l'esprit que...", ou "je suis le siège d'un processus mental que je puis ainsi traduire en mots", c'est bien sûr la conception courante depuis Locke. A tel point que si je ne savais quelles sont les idées que les mots que je prononce font surgir dans votre esprit, je ne serais pas certain que vous comprenez ce que je veux dire. Corrélativement, vos paroles ne me diraient rien si je n'avais idée de ce que vous avez voulu leur faire dire. Nous voici en devoir, pour nous opposer à la conception classique, de prendre connaissance des transactions effectives que l'idiome "je veux dire" permet d'effectuer. Notre ressource étant de soumettre à l'épreuve de la description concrète les deux hypothèses traditionnelles :

1) Le vouloir dire et le dire constituent deux activités *parallèles*, l'une publique et articulée, qui est le langage, l'autre ineffable et privée, qui est la pensée.

2) Ce que nous appelons le dire vient servir la libre expression des idées du sujet linguistique, en exprimant secondairement *son propre* vouloir dire.

Le mieux, dans un premier temps, serait de laisser à Wittgenstein le soin de critiquer les raisons que l'on a de formuler encore et toujours la première hypothèse :

"Toujours revient cette pensée que ce que nous voyons d'un signe n'est que la face extérieure d'un intérieur, au sein duquel se déroulent les opérations authentiques du sens et de la signification". (4)

Or, si on incline à faire du vouloir dire un processus interne plus ou moins insaisissable qui accompagne de manière synchrone la parole, c'est parce que nous en avons besoin pour que l'énoncé soit quelque

chose de plus qu'un assemblage de signes sans vie. Mais réfléchissons à ceci que :

"L'élément occulte auquel nous attribuons le pouvoir de faire vivre le signe, ne peut être lui-même que signe, à propos duquel se pose à nouveau un problème semblable". (5)

Il n'y a aucun intérêt à introduire quelque discours mental, c'est-à-dire une parole intériorisée à la manière de Hobbes, si le rapport de celle-ci à la réalité pose à nouveau un problème analogue à celui que son intervention devait résoudre. Non pas que les processus internes soient complètement mythiques, mais à quoi sert de soutenir que comprendre ce que quelqu'un veut dire, c'est accéder, par l'intermédiaire de son discours, à des représentations qui se passent dans son esprit, puisque ces représentations il faudrait à nouveau, insiste Wittgenstein, les lire et les comprendre. Partant, elles seraient encore quelque chose qui, à l'instar de signes, n'auraient de sens qu'en vertu d'un certain système dont elles feraient partie et d'un certain usage que nous en faisons (6).

Privés que nous sommes de nos meilleures raisons pour postuler la présence d'un langage mental, nous serons peut-être mieux préparés à décrire ce qui se passe en réalité quand nous conjugons l'expression "je veux dire". Pour ma part, je trouve très convaincante la manière dont Wittgenstein explique la métaphore d'une traduction des idées en mots. Soit qu'on dise "ses mots ont trahi sa pensée", soit qu'on parle d'"exprimer une pensée qui est devant notre esprit". Cette formule

"suggère que ce que nous essayons d'exprimer en mots est déjà exprimé, seulement dans un langage différent; que cette expression est devant les yeux de notre esprit; et que ce que nous faisons consiste à traduire du langage mental dans le langage verbal. Dans la plupart des cas de ce que nous appelons 'exprimer une idée', il se passe quelque chose de tout à fait différent. Représentez-vous en quoi consiste ce qui se passe dans des cas comme celui-ci : je tâtonne à la recherche d'un mot. Plusieurs mots sont suggérés et je les rejette. Finalement un mot est proposé et je dis : 'C'est ce que je voulais dire !'" (7).

Manifestement, l'expression "je veux dire" (au sens de *I mean, I intend*) fonctionne comme une sorte d'opérateur méta-linguistique. Je me reprends pour opiner sur ce qui a été dit. Le mot a précédé l'idée, puisque je n'accède à la pensée que par le vouloir-dire, et au vouloir-dire que par l'intermédiaire du dire.

II. Quand celui qui parle n'est pas celui qui dit : critique de la position de Benveniste.

Il y a encore d'autres contextes où l'on retrouve "je veux dire" dans cette même fonction. Le sujet parlant ne prétend nullement s'y faire reconnaître expressément, ni comme celui qui a nourri dans son esprit les idées qu'il a traduites en mots, ni comme l'auteur unique du dire. Dès que le contexte est celui d'un entretien, il ne dépend pas de la volonté de "je" ou de "tu" d'imposer à *lui seul* un contenu de sens ou de déterminer l'identité du référent, ou de faire admettre quelque vérité concernant une classe donnée de référents. L'entretien est rarement celui que chacun imaginerait conduire pour son propre compte. On croit mener la conversation, alors que dans le cas le plus favorable on infléchit son cours, quand on n'est pas tout simplement mené par elle. Le propre d'une conversation, c'est que nul ne sait au juste ce qui "en sortira".

Ecartons les cas où le verbe "vouloir" se traite comme un auxiliaire : "je veux dire que p" se comporte alors comme "je veux croire que p". Nous n'avons à prendre en compte qu'une entrée de dictionnaire, "dire". Ecartons aussi les cas où "vouloir" comporte une fonction modalisante. Une modalité constitue une assertion complémentaire modifiant l'énoncé. Comme catégorie logique, elle comprend avant tout la possibilité et la nécessité. Mais, au-delà de "pouvoir" et "devoir", la langue a étendu la fonction modalisante à d'autres verbes comme "vouloir", précisément, "falloir", "désirer", "espérer", "aller", au moins dans une partie de leurs emplois. On a une structure binomale où le premier terme est la forme fléchie du verbe modal, et la seconde l'infinitif du verbe qui suit : "Je veux dire" comme "je dois sortir". A la différence de la temporalité, la modalité ne fait pas partie constitutive du paradigme verbal, note Benveniste; aussi elle sera compatible avec elle dans les formes verbales : "je voulais dire", "je voudrais dire", "tu as voulu dire".

Quand le verbe "vouloir" fonctionne comme un opérateur modalisant, nous sommes en présence de *deux* entrées de dictionnaire, "vouloir" et "dire". Dans ce cas, à nouveau, l'expression "je

veux dire” n’a pas pour objet de revendiquer la responsabilité complète de l’énonciation au profit de l’*ego*. Par exemple :

— Je veux dire un mot

revient à demander la parole, non pas à revendiquer le dire. Dans d’autres emplois du même genre, le locuteur annonce son intention de faire un rapport. Ainsi :

— Je veux dire le mal des mœurs

où “dire” signifie “raconter”.

Revenons alors au cas intéressant où “je veux dire” semble destiné à annoncer que le locuteur prétend (ou a prétendu) exprimer un contenu spécifique *en son nom personnel*. Nous avons vu plus haut que l’expression “je veux dire x par y” semble bien se comporter comme “j’entends x par y”, plutôt que comme “je me représente x quand je prononce y”. Ces emplois de “vouloir dire” correspondent alors à *une seule* entrée de dictionnaire, à l’instar de l’anglais *I mean* et de l’allemand *Ich meine*. Il est difficile d’analyser “vouloir dire”, tout comme “aller de soi”, “laisser tomber”, en combinant syntaxiquement les éléments simples que contiennent ces expressions par des opérateurs (8).

Repérons la fonction exacte de l’expression idiomatique “vouloir dire” afin d’étendre la contre-exemplification thérapeutique commencée par Wittgenstein. Il y a d’abord les contextes où l’expression permet de rectifier une erreur, avec insistance (emphase) sur l’élément rectifié :

— Je veux dire, *Paul* est venu.

Ailleurs, elle permet de neutraliser une ambiguïté qui a pu être mon fait. Ou bien de se reprendre pour introduire une détermination supplémentaire de la référence, en fonction d’une information dont le sujet parlant dispose :

— Il a voulu dire le président *de l’université*.

A moins qu’il ne s’agisse d’apporter une spécification du sens, *salva veritate* :

— Je veux dire *bizarre*,

où simplement on introduit l'expression pour être sûr d'avoir (ou d'avoir été) entendu. Notons bien que l'intervention du sujet parlant garde une fonction nettement méta-linguistique. D'une manière toujours un peu intempestive, elle sert à attirer l'attention sur ce qui est important pour le sujet parlant, en ajoutant une emphase comme le fait la rupture de rythme ou l'allitération en poésie.

Plus décisifs pour notre propos sont les emplois en situation explicitement interlocutive. Désormais, l'appropriation du discours est presque impossible à revendiquer, sauf inconvenance aussitôt perçue. Prenez deux répliques dans une même conversation où le désordre "règne", et demandez-vous à quoi l'on pourrait reconnaître qu'elles sont du *même* sujet parlant. Mieux encore dans un dialogue réglé, la moindre énonciation est réellement mise en communauté entre les interlocuteurs (9). Une énonciation est définie par son insertion dans un certain régime de communication qui détermine sa pertinence. Les mots ne sont pas élaborés et choisis en unique provenance du locuteur.

Réciproquement, on ne tirera pas la communication de la coïncidence de chacun avec soi. La communication serait à jamais impossible si elle devait commencer par une initiative absolue dans le moi du parleur. J'en veux pour preuve par l'absurde les anti-dialogues imaginés par Lewis Carroll. Il met en face d'Alice une série de subjectivités closes et délicieusement absurdes. La forme dialoguée n'interdit certes pas aux subjectivités de se mettre à nu fantastiquement, mais le décalage entre elles fait la rencontre impossible et constitue l'humour de ce jeu très anglais (10). Carroll vient réaliser le *paradoxe de Sterne* touchant l'impossible usage des mots dans le dialogue : sous l'apparence convenue, ils se révéleront toujours outrageusement imprégnés de subjectivité, il faudra alors trouver d'autres, et combien aléatoires, formes de communication. Illustrant par l'absurde les conditions nécessaires du "vouloir dire" en situation interlocutive, les dialogues impossibles d'Alice avec le chat du Cheshire, avec la souris, avec le fleur, démontrent en quoi une fausse appréhension du réel et de la réalité de l'autre va de pair avec une fausse présentation de soi-même. Pour peu, au contraire, que le dialogisme imprègne le discours, la subjectivité des protagonistes cesse d'être excentrique. Les logiciens contemporains des modalités épistémiques, qui sont plus subtils et plus instruits que Charles Dodgson, établissent qu'elle se rend alternativement perceptible par le détour des

"mondes possibles" enveloppés par les attitudes propositionnelles (croyance, savoir, doute) qui sont confrontées au cours de la communication.

Mais pour autant, il faut renoncer au subjectivisme expressiviste et identifier autrement la modalité du subjectif dans le discours; et aussi dissiper l'illusion hégémonique selon laquelle "je" serait à lui seul le sujet du dire et du vouloir dire.

E. Benveniste a compris qu'en affirmant que toute énonciation avait structure de dialogue (11), il mettait le pied sur une terre neuve. Pourtant, le même homme a beaucoup fait pour accréditer l'idée que chaque locuteur, au moment de prendre la parole, peut légitimement considérer le langage de *son* point de vue personnel. Le locuteur a bien sûr l'initiative du parler. Comme le remarque Alice :

— "Si vous ne parliez que quand on vous parle, personne ne dirait jamais rien".

Mais le privilège de celui qui parle serait aussi de se regarder comme l'origine du *vouloir dire*, le centre ou la source d'un système de coordonnées pragmatiques. Or il est faux que celui qui prend la parole serait aussi celui qui a sémantiquement l'initiative. En fait, Benveniste est ici sous l'influence, ce qu'il a d'ailleurs reconnu, de présupposés empruntés à Husserl. En toute rigueur, le pronom de la première personne me permet de surprendre le sujet du vouloir dire dans le parleur. Sans doute donne-t-il un moyen commode au parleur pour se désigner, mais également significatif est le fait que le vocable "je" l'invite à se désigner du *même* signe que l'autre utilisera pour se désigner lui-même. Au surplus, il importe que les partenaires soient capables d'assurer leur identité personnelle dans toutes les positions de l'acte de communication : investir la parole, mais aussi la céder, la reprendre, se relayer à son écoute, contrôler sa forme linguistique, assurer tour à tour son rôle dans le cycle de la question et de la réponse.

Dira-t-on que le sujet de l'énonciation s'identifie dans la désignation du parleur ? Les choses ne sont pas aussi simples. Dans le va-et-vient des questions en réponses, qui est au juste l'énonciateur ? Dans un entretien véritable, chacun se relaie à l'examen, et en quelque sorte à la sauvegarde, de la "question débattue", indépendamment de celui qui s'est trouvé la prononcer. L'énonciation est "dés-emparée" entre la voix de celui qui demande et la voix de celui

qui répond. La question est inquiète de la réponse, et celle-ci dirigée vers le questionneur, ne serait-ce que pour tromper son attente. Bref, la subjectivité présente dans le discours m'apparaît bien structurée, pour le moins, comme l'autre présent dans le même.

Notons, pour ne plus l'oublier, cette particulière intrication de la voix du même et de l'autre. Soutenir vraiment que le dire a structure de dialogue, c'est affirmer qu'au moment où le langage entre dans le champ communicationnel, il se tourne en instances de discours caractérisées par un ensemble de références internes dont la clef est *je/tu* et non pas *je*. Le cas où le discours est rapporté à un collectif d'énonciation "nous" ou "vous", dont respectivement "je" et "tu" se font le porte-parole, n'échappe pas à la règle. Ce sont des cas dérivés : quand "je" prend la parole, je ne m'empare pas pour autant du dire, car je ne saurais prendre seul l'initiative sémantique. La langue n'est, en elle-même, qu'un pouvoir-dire à réinvestir dans un vouloir-dire qui l'actualise. Seulement ce vouloir-dire ne doit pas être rapporté à un "je" possesseur de son discours, capable de s'approprier seul l'inventaire des formes de la langue, il faut concevoir le vouloir dire en tirant jusqu'au bout les conséquences du fait que le discours a structure communicationnelle. Le vouloir dire apparaît alors comme virtuellement inter-actionnel et trans-actionnel. Si une expérience humaine est inscrite dans le langage, ce n'est pas à la profération d'un "je" qu'elle renvoie, mais à l'initiative sémantique d'un dire, qui est nécessairement partagée. Dans le procès de l'échange, "je" et "tu" en ont chacun leur part, si du moins l'énonciation est effectivement mise en communauté. Il ne suffit donc plus de décrire l'énonciation comme la forme de discours qui pose deux "figures" également nécessaires, "l'une *source*, l'autre *but*, avec changement alternatif de position" (12). Benveniste n'a pas conçu que les repères pragmatico-sémantiques ont pour clef simultanément "je" et "tu", et que dans la langue se reflète l'expérience d'une relation interlocutive. Celle-ci qui est "primordiale, constante, indéfiniment réversible" (13) est instaurée entre deux véritables co-énonciateurs.

III. "*Entendons nous, je veux dire...*"

Dans ce dernier cas, il faut imaginer que deux répliques au lieu de se succéder chez deux locuteurs différents, sont confondues en un seul énoncé : leur chevauchement donne naissance à une bivoicalité intrinsèque. Pour faire bonne mesure, imputer à l'énonciation une structure de dialogue, c'est la voir prononcée à deux voix,

travaillée par la convergence ou l'écart interne. Toute énonciation que l'on peut vouloir proférer est soumise à des conditions très strictes d'appartenance. Elle n'appartiendra à la trame discursive 1) qu'en assumant les présupposés communs aux partenaires, 2) qu'en continuant à faire progresser la séquence en direction d'une réponse possible à la question qui ouvre l'entretien. J'ai eu l'occasion de l'analyser en détail pour une variété de dialogues en quête d'information (14). Les partenaires ouvrent un espace logique d'interlocution où les énoncés seront étroitement situés à l'aide d'une question initiale de type "le tel ou tel". Cette question ne pose l'objectif de l'entretien qu'en imposant ses présuppositions. A partir de là se déploie un cadre sémantique assumé par *les* participants, qui s'enrichit au fur et à mesure que les interlocuteurs s'assurent un arrière-plan d'autres présuppositions. Ce cas, qui est presque trop beau, a l'avantage d'illustrer à quel point les interlocuteurs sont associés dans l'initiative sémantique. Le moindre énoncé de la séquence est alors message suspendu entre eux, prononcé en quelque sorte à deux voix. L'énonciation a, de quelque manière, deux foyers, elle est bi-focale ou bi-vocale. Chacun ne le dit pas comme *il l'entend* mais aussi bien comme l'autre l'entend. En émettant son propos, le locuteur est tenu de prendre le parti de son partenaire. L'allocataire est présumé avoir pu le prononcer lui-même, ou du moins en reprendre le *dictum* dans un nouveau dire pour le compléter ou le contester.

On le voit, la diction du sujet parlant n'épuise pas le dire. Celui-ci n'est pas que la forme active du dit lui-même. Il importe de remonter jusqu'aux conditions de possibilité du dire qui sont dialogiques. C'est pourquoi aucun cas de suffisance et d'intériorité ne peut s'inscrire dans le "je" de "je veux dire". L'ego ne saurait pas plus être une référence fixe qu'un point originaire. Il ne surgit que sur le fond de la relation interlocutive dont il n'est que revendication seconde, acquise par retrait, repli, ou retour. Au reste, la priorité de l'ego déjà toute provisoire dans l'ordre de l'*expression* se trouve immédiatement payée et largement compensée par une priorité de de l'interlocuteur quant à la forme linguistique acceptable. La position dominante reviendrait à celui qui se tait, devant qui le locuteur propose : "tu veux dire...". L'énoncé n'est que ce mélange duquel se démêle à chaque instant le moi et le toi, leurs voix intriquées.

Dans ces conditions, il faut affiner la description de "je veux dire". Notamment, redécrire la fonction linguistique qui est normale-

ment la sienne. En effet, l'énoncé concerné, par rapport auquel "je veux dire" introduit une modification, est, en contexte interlocutif, largement détaché de tout locuteur particulier. Il faut généralement que l'autre me demande de rephraser, ou simplement de répéter par un "tu dis bien..." Alors l'expression "je veux dire" accède à la demande en consentant une forme linguistique acceptable. C'est assez net pour les questions reformulées qui ressemblent à des demandes de confirmation. Elles sont souvent de la forme "tu veux dire", demandant l'agrément de l'interlocuteur sur un énoncé antérieur que l'on croit pouvoir lui imputer plus spécialement :

- Il se tue au travail.
- Tu veux dire qu'on abuse de ses forces ?
- Je veux dire qu'il y laisse sa santé.

Cette séquence interdiscursive est typique, où le locuteur est convié à apporter une spécification du sens ou une détermination supplémentaire de la référence. On n'attend pas toujours d'y être invité. Parfois l'expression "je veux dire" est utilisée quand celui qui entend de l'oreille de l'autre se rend compte que les mots qu'il dit ne sont pas entendus comme il le fait lui-même :

- Quand je dis qu'il faut réduire le temps de travail, je ne veux pas dire qu'il faut réduire la production.

Pour que mon partenaire entende le message comme je le souhaite, il me faut le formuler autrement. Alors "je veux dire" signifie "tu peux m'entendre". Elle est orientée vers l'autre; preuve de la double écoute que l'on réserve à ce qui est dit. Cette lecture évite d'y voir une intervention métalinguistique unilatérale sur les énoncés du champ interlocutif.

Concédonns que d'autres emplois, tout en respectant le principe dialogique, marquent le désir d'accaparer la parole, ou au contraire le souci de rejeter sa capture par l'autre. Il y a les sursauts par lesquels l'un des interlocuteurs porte avec lui, toujours prête, une force d'annulation des propos d'autrui, prétend se distinguer et se réserver. C'est l'indice d'un retour en force à la communication de soi à soi, avec sa conclusion : "je veux dire..." Comme si parler sérieusement c'était se parler à soi-même, en tout cas s'interroger avant de répondre. On a alors comme le résultat différé du discours avec soi.

- Il faut une fiscalité plus juste, je veux dire qu'il im-

porte de revoir le système fiscal dans son ensemble.

Encore s'efforce-t-on ici de prévenir une mésinterprétation en retour. Ne confondons pas l'accaparement de l'initiative sémantique avec divers efforts qui reviennent à protester à juste titre contre un changement de direction brusque ou par trop unilatéral du propos. Ou avec une tentative pour infléchir à son profit la finalité commune de l'entretien. Chacun continue à se soucier de ne pas poursuivre seul, en ne laissant pas l'autre s'égarer :

— Je refuse un socialisme grimaçant, entendons-nous, je veux dire la perversion du socialisme.

On peut choisir de faire sentir une distanciation entre le mot d'autrui et celui qu'on s'adresse à soi-même, en faisant éclater la plurivocité.

- Quelle religion professes-tu ?
- Aucune de celles auxquelles tu penses.
- Et pourquoi donc ?
- Par religion (15).

La dispute, où chaque interlocuteur s'efforce délibérément d'accaparer l'initiative du sens au-delà de la part qui lui revient, apparaît comme un cas limite. Quelle que soit sa fréquence *de facto*, cette limite ne saurait être atteinte sans marquer la fin pragmatique de l'entretien. Une condition essentielle de communicabilité s'impose aux fragments linguistiques, condition sans laquelle ils sont dépourvus de pertinence.

IV. *L'illusion hégémonique*

Le dialogisme doit pénétrer bilatéralement au cœur de l'énonciation. Celle-ci est produite de quelque manière *entre* les énonciateurs qui s'exercent à la bivocalité et au double entendre. Chacun, en parlant, tient compte exprès des présuppositions communes qui définissent le cadre sémantique du discours.

Il suit qu'en toute rigueur on ne peut prendre la parole de manière à *l'avoir*, comme d'autres veulent "avoir droit" ou "avoir raison". Avoir la parole à eux, la prendre pour épouse dont ils sont jaloux. S'en rendre maîtres et possesseurs, instaurer le sens en toute souveraineté. Il est peu douteux qu'on se rapproche de cette situa-

tion dans les formules votives ou imprécatoires, et, unilatéralement, dans les stratégies conflictuelles qui sont légion. La parole y est tronquée, le sens s'y effrite. Ce sont là exceptions qui confirment la règle selon laquelle, quand je parle *nous* disons. Et, sauf l'humour, l'interaction verbale cesse d'être communicative.

— Vous n'avez pas beaucoup lu !

— Vous voulez dire que je suis inculte ? (16)

Au-delà il y a l'invective et la vocifération. Au-delà encore le juron, le cri de guerre ou le cri de douleur, pour se faire entendre du corps qui est sourd.

Normalement l'auteur du dire est scindé parce-que concerné par son autre. Ou mieux : l'un et l'autre sont premièrement en relation interlocutive. Le *primum relationis* entraîne que le sens de ce qui est dit ne pourrait être *pour* l'autre (thèse faible) s'il n'était déjà *par* l'autre (thèse forte). Et s'il n'y a plus de sujet unifié et fixe pour porter la fixité du sens, le discours n'aura de signification qu'en perdant tout sens fixe.

Reste à expliquer l'illusion ingénue selon laquelle "je" serait hégémoniquement le sujet du vouloir-dire. Ce n'est pas difficile. D'abord le locuteur, qui est débouté de l'initiative sémantique, n'est aucunement privé d'une possibilité propre d'intercepter, d'intervenir, d'interrompre à son profit l'élaboration de ce qui est dit, en le recyclant en quelque manière dans la communication de soi avec soi. C'est l'instant où "je m'interroge" avant de répondre. Je suis mon premier interlocuteur. "Je veux dire..." introduit alors le produit de ces prolégomènes prononcés au seuil de la communication avec l'autre. L'expression "Je veux dire" marque le moment où, par retour et retrait sur soi, le locuteur se ressaisit sur la relation interlocutive en même temps qu'il ressaisit sa contribution propre. Oui, parler sérieusement c'est parfois se parler à soi-même comme au plus près. De là en grande partie ma conviction que, sujet parlant, je suis aussi le sujet du dire. Au vrai, isolement tout relatif de la *voix tacite* : le recyclage du discours avec soi accompagne le discours avec l'autre, en quoi il le rend "réfléchi".

Ensuite, le locuteur n'est pas libéré de la responsabilité de la parole. Il s'engage dans ce qui, par la parole, est dit. A répondre, à la contradiction, à honorer les règles pragmatiques qui régissent l'interaction linguistique. Même si sa *voix propre* n'existe jamais

à l'état libre, si elle n'apparaît qu'intriquée (17), elle ne laisse pas de représenter sa contribution, son apport moteur à la situation discursive.

En outre, la voix propre peut toujours être reconstruite dans sa différence qui est un écart. A tout moment nos activités de référence restent distinctes dans l'interaction même. Les mots que nous prononçons l'un et l'autre ne sont pas en proie exactement au même contexte (18). Il est révélateur qu'on entende "tu veux dire..." quand je ne fais qu'assumer fictivement le contexte présumé de mon partenaire : tu veux dire, toi, mais entendons-nous, je ne veux pas partager ce que j'infère comme étant ta croyance. Le locuteur revient sur le contexte imputé à son partenaire en ne désespérant pas de l'amener à modifier son arrière plan présuppositionnel. Pourtant, à nouveau l'autonomie est toute relative. Car l'interaction communicative suppose de la part du locuteur comme de l'interprète qu'ils soient attentifs au mouvement de double contextualisation tendant vers un consensus possible. A l'instar de ce qui se passe pour la voix propre, qui n'est jamais entendue en elle-même, le contexte propre est une entité inférée, obtenue par abstraction à partir du processus communicationnel. En cas d'issue positive dans le consensus pragmatique, la coïncidence des contextes a une limite. Elle est instable. De là sans doute que, toute marginale que soit la distinction entre le locuteur et l'allocutaire pour la théorie de la signification, elle reste indispensable pour l'analyse du discours.

On voit, par l'examen précédant, qu'il est malaisé de proposer une description linguistique unifiée. Pourtant, une sensibilité particulière des tournures "je veux dire...", "tu veux dire..." au contexte interdiscursif est évidente. Et elle n'est pas quelconque. La fonction métalinguistique qu'on peut s'accorder à leur reconnaître s'opère malgré la désappropriation plus ou moins marquée des énoncés antérieurs par rapport au sujet parlant. En règle générale, la signification communiquée est celle d'un "entendons-nous, je veux dire...".

Par ailleurs, j'ai voulu montrer ce que l'approche pragmatique peut apporter à l'analyse du philosophe. Elle lui permet de compter avec une autre classe d'exemples et ainsi de décriper sa pensée. Communément, on avance que "je veux dire..." exprime l'intention de sens du locuteur. Ce que je dis est alors simplement ce qui différencie mon énoncé de celui que pourrait émettre l'autre sur le même référent. Une description plus exacte montre qu'il s'agit plutôt de :

1) Ce qui distingue mon énoncé par rapport à tes attentes, ou par rapport à notre accord précédent.

2) Ce que je tiens, à ce moment de la situation discursive, à préciser, au delà de ce que je conjecture que tu as compris. Chaque fois je m'applique à faire la différence. A noter que l'opération est parfois complexe. Supposons que je veuille faire valoir la singularité de mon point de vue : bien entendu, je ne suis pas délié de l'obligation de choisir la forme linguistique acceptable en fonction de notre double écoute. Mais je ferai choix de mots que justement tu ne songerais pas à prononcer. Toujours la voix propre est différentielle. Comme telle, elle n'est pas perçue. Elle peut seulement être reconstruite. L'écart, voire la discordance, s'enlève sur un fond de bivocalité convergente.

3) Ce que j'énoncerais à un interlocuteur putatif ou idéal. Ou encore absent, distinct de tous les allocutaires actuels, pris dans un système de places énonciatives, sociologiquement marquées. Notons que les individus novateurs ou ceux qui se veulent "originaux", se déclarent volontiers étrangers au langage qu'on parle ici, annonçant très haut qu'ils refusent d'occuper la place énonciative où l'institution les appelle. J'ai montré ailleurs que dans les conversations comme Bertold Brecht sait en mettre en scène entre Galilée et les Cardinaux Bellarmin et Barberini, l'originalité consiste à se réclamer d'une autre communauté de communication dont le régime de parole est censé libre et sans contraintes, i.e. dont les actes de langage sont supposés réglés canoniquement.

V. Expression et communication

Ce genre d'analyse et d'autres remettent en cause la dichotomie traditionnelle entre la fonction de communication et la fonction d'expression du langage. Celles-ci ont été longtemps regardées comme deux fonctions rivales, souvent hiérarchisées. La philosophie du langage les promouvait de son côté en paradigmes unilatéraux de la théorie linguistique. Et, comme il se doit, réduisait l'une des fonctions à l'autre.

Dans le premier cas, le langage "traduit" la pensée, lui donne une forme qui la contient et la retient. Pour le locuteur, les mots seraient après que les idées nous viennent et pour autant les expriment; pour l'interlocuteur, les idées régulièrement lui viennent après que les mots aient été proférés. Sous prétexte de rendre justice à

l'aspect créateur du langage, on se le figure employé essentiellement à la libre expression des pensées du sujet linguistique (*je*) et de façon toute secondaire aux fins de la communication. En fait, cette conception du langage (Chomsky) néglige la variété infinie des usages; on pourrait montrer qu'elle va de pair avec une méconnaissance complète de la créativité linguistique.

Dans le second cas, on substitue le phénomène de communication (Wittgenstein) au phénomène d'expression sur lequel était fondée la simple opposition binaire d'une syntaxe et d'une sémantique. On minimise systématiquement le rôle de l'idéation privée pour envisager la production du symbolisme en contexte. Le langage résulte des exigences d'efficacité interactionnelle de la communication, au risque de se dissoudre dans la relativité empirique des comportements verbaux.

Mais les options méta-théoriques qui conduisent à une dichotomie radicale et ruineuse sont également abstraites : on s'exprime normalement pour communiquer. On communique en composant sa voix propre et celle de l'autre dans l'énonciation. Il est tout à fait impossible de mettre à part deux finalités, l'une, toute égocentrique, qui consisterait à s'exprimer comme on se soulage de la pression interne, de tensions et d'impressions variées; l'autre, qui se réduirait à transférer un élément essentiellement transmissible, une information toute faite, d'une personne, supposée déjà constituée, à une autre. On imagine que le soliloque est une expression pure qui est obligée de tricher, qui doit trouver une victime avec qui feindre de communiquer (19). Or il est clair qu'une expression de ce type ne saurait même être visée sans être mise en forme par la confidence. Le sujet parlant ne peut pas ne pas communiquer par son discours pour la bonne raison que des expressions dépourvues de fonction communicative seraient aussi dépourvues de pertinence linguistique. C'est ainsi que prend forme l'impression elle-même.

Dès lors que la langue n'est qu'un ensemble obtenu par abstraction à partir d'énoncés émis en situation concrète de communication, il s'agirait de fonder la théorie du langage dans la théorie du discours et de fournir à celle-ci un fondement dans une théorie adéquate de la communication.

Je ferai voir dans un prochain travail en quoi le modèle jakobsonien est devenu un obstacle épistémologique. Dès que la problématique est libérée de l'hypothèque dont l'avaient imprudemment

chargée les philosophies de la conscience et de l'expression, voici que de nouveaux présupposés sont acceptables pour la théorie linguistique :

1) seule l'interaction linguistique représente l'acte complet de communication, avec un sens non dérivé. Il en résulte que la communication par langage est un phénomène beaucoup moins problématique que ne le réputait la philosophie traditionnelle et beaucoup plus complexe que ne le laissait entendre la théorie classique de la communication (Shannon, Jakobson et même Grice). Il n'est pas essentiel à la communication de transmettre des messages constitués d'unités sémantiques *déjà* communes entre des protagonistes abstraits, posés dans une dualité initiale et une asymétrie irréductible. Communiquer, c'est par excellence établir un effet de sens qui, éventuellement, deviendra commun entre des co-énonciateurs. Bref, *c'est mettre en commun*.

2) Une partie de la codification est acquise au départ de la communication, une autre partie est *transformée* au cours de l'échange verbal. Le dictionnaire rassemble des séquences discursives neutralisées, fictivement rétractées dans le mot. Aussi bien le statut de l'unité lexicale était-il resté flottant. On continuera à parler de "langue", mais à condition de ne pas fixer les unités de code, puisque le système sémiotique est obtenu par abstraction et retour à partir des actes réels de communication. Le discours est toujours inter-individuel, alors que la langue n'est que la mémoire trans-individuelle du langage vivant, totalisation organique perpétuellement en cours.

3) En admettant un modèle interactionnel du discours, on est conduit à appréhender le phénomène langagier de telle manière que le sens des énoncés et le sens de la phrase soient tous deux construits du point de vue de l'interlocution et de la compréhension en contexte interlocutif. En quoi la compréhension doit être tenue pour une contrainte de la signification linguistique. Il faudra apprécier la valeur d'une assertion dans la stratégie discursive. La description des phrases de la langue peut difficilement être menée de manière préalable et indépendante. Leur valeur sémantique doit être *reconstruite* pour expliquer le sens de l'énoncé compte tenu du contexte interlocutif. On ne peut la considérer comme perçue par l'intuition d'un *native speaker*.

4) Proposons maintenant une stratégie d'ensemble pour décrire

la fonction de communication du langage. Il s'agit de commencer par les grands types d'interaction verbale qui se font jour dans la communauté parlante où la langue vit concrètement. Puis de caractériser ces traits pertinents du point de vue pragmatique que sont les conventions énonciatives, les stratégies discursives les modes de la relation interlocutive qui président à ces types d'interaction verbale. *Renversant* toujours l'ordre usuel, on dégagerait ensuite, au fur et à mesure que l'abstraction parvient à les isoler, les énoncés distincts dont la force illocutoire serait évaluée comme le produit d'un type d'interaction entre deux énonciateurs, à un moment précis de leur relation interlocutive. Il faudrait caractériser les types de force illocutoire (au vrai, co-locutoire) au moyen de conditions générales et nécessaires d'interaction linguistique. Refuser en somme une analyse intentionnelle qui ne soit pas en même temps interactionnelle. ¹ faisant enfin retour du flux discursif aux morphèmes, on les présenterait comme les unités minimales de texte. C'est en tout dernier lieu qu'on aborderait l'inventaire des formes linguistiques et l'abstraction savante que constitue le système sémiotique de la langue.

Université de Rennes et de Paris

NOTES

¹ Vide infra.

² F. Jacques, "Les conditions dialogiques de la compréhension ou le paradoxe de Narcisse", in *Meaning and Understanding*. De Gruyter Berlin, 1980, pp. 353—386. Le présent article fait logiquement suite à une de nos analyses antérieures : "Sur le sujet de l'énonciation : l'équivoque et le plurivoque", in *Revue philosophique* n^o 4, 1978, pp. 433—448.

³ Dostoïevski, *L'Idiot*, Paris, Gallimard, 1953, p. 669.

⁴ L. Wittgenstein, *Zettel*, \$ 140, Blackwell Oxford, trad. fr. Paris Gallimard, 1970, p. 43.

⁵ *The Blue and Brown Book*, Blackwell Oxford, 1958, p. 5.

⁶ Sur cette argumentation, on pourra se reporter au commentaire de J. Bouveresse, *Le mythe de l'interiorité*, Paris, Minuit, 1976, p. 34 sq.

⁷ Ibid. p. 41.

⁸ M. Gross, *Méthodes en syntaxe*, Hermann 1975, p. 60 note 11.

⁹F. Jacques, *Dialogiques*, Recherches logiques sur le dialogue, PUF, 1979.

¹⁰J. J. Mayoux, *Sous de vastes portiques*, Maurice Nadeau/Papyrus, 1981.

¹¹*Problèmes de linguistique générale*, vol. 2, 1974, Gallimard, p. 85.

¹²E. Benveniste, *ibid.* C'est nous qui soulignons.

¹³E. Benveniste, *Le langage et l'expérience humaine*, "Diogène" n° 51, Gallimard, 1965, pp. 3-13.

¹⁴*Dialogiques*, *op. cit.*

¹⁵Adapté d'un vers de Schiller, cité par C. Perelman, "Sémantique et pragmatique" in *Les Langages, le sens et l'histoire*, publication de l'Université de Lille III, 1975, p. 323.

¹⁶Dans l'interview de Lech Walesa le 5 avril 1981.

¹⁷Cf. le latin *sermo* de *sero*, *sertum* : tresser, entrelacer.

¹⁸Sur la voix propre, la voix tacite, la voix privée cf. notre "L'espace logique de l'interlocution", in *Dialogiques II*, à paraître.

¹⁹Ainsi A. Martinet, *Langage et fonction*, Denoël Gonthier, 1969, p. 32.